DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY SÉANCE DU MARDI 18 MARS 2025 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION DAJS/18-03-2025/Q2

Date de convocation: 11 Mars 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents: M. BRICOUT Frédéric, Maire; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX CélineM. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

M. DEUDON José: procuration à M. BONIFACE Didier

Mme NAVEZ Patricia: procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie

M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric

M. BALEDENT Matthieu: procuration à Mme MATON Audrey

Membre absent :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

<u>OBJET</u> : PÉRIMÈTRE SCOLAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES : INTÉGRATION DE NOUVEAUX QUARTIERS DANS LA CARTE SCOLAIRE — APPROBATION

Monsieur Antoine HISBERGUE, Conseiller Municipal, expose:

Conformément au Code de l'éducation (notamment les articles L 212-7 et L 131-5), la commune a la responsabilité de définir le ressort de chacune des écoles (dénommé périmètre ou secteur scolaire). Le périmètre scolaire de chaque école regroupe un ensemble de rues ou de tronçons de rues autour de l'établissement scolaire et en conséquence, en fonction du domicile du ou des représentants légaux de l'enfant, une école d'affectation est définie.

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 059-21590

Cette sectorisation scolaire a pour objectif de privilégier en tout premier lieu, l'accueil des enfants à proximité de leur domicile, de favoriser également la mixité sociale et de maintenir un équilibre entre les différents établissements scolaires en tenant compte des locaux pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Le respect des périmètres de sectorisation est essentiel pour préserver l'équilibre des effectifs des écoles.

Des évolutions sont aujourd'hui nécessaires afin d'intégrer les nouveaux guartiers : l'éco-guartier Guy BRICOUT et le guartier DUMONT et de rééquilibrer les zones.

Il est proposé de rattacher :

-l'éco-quartier Guy BRICOUT à l'école Jean LEBAS,

-le futur quartier DUMONT à l'école Jules FERRY,

-les rues Tabaumé, Delescluze, Docteur Zamenhof, Albert Thomas à partir du numéro 40, Berthelot, exceptés les numéros 2 et 2B, Pasteur du numéro 2 à 64 pour le côté pair et du numéro 1 à 51 pour le côté impair à l'école BATISSE ET LAITE.

La nouvelle sectorisation, qui vous est présentée en annexe, entrera en application pour la rentrée de septembre 2025.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'adopter le périmètre scolaire des écoles primaires à compter de la rentrée de septembre 2025, conformément à la cartographie jointe à la présente délibération, et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes formalités en résultant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

Le secrétaire de séance,

Ophélie DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

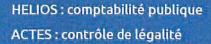
2 1 MARS 2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025 Publié le **2 1 MARS 2025** ID : 059-215901398-20250318-DEL180325 Place
d'Audencout

Chamba

Cha CAUDRY ZONE NDUSTRIELLE Vers Bertry Busigny Cour Augen NORD COMMERCIALE Quartier Maupassant ZONE Vers Clary St.Quentin Vers Walincourt Gouzeaucourt Quartier du Transvaal Ecoles Françoise Dolto / Jean Macé Ecoles Jules Ferry / Janssoone Ecoles Batisse et Laïte / Paul Bert Ecoles Jean Lebas / Condorcet Départemental BASE NO DE LOISIRS ESPACE Cambrésis Beauvois Fontail -an-Pire

Envoyé en préfecture le 21/03/2025





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité : Caudry |Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :

DEL180325_Q2

Objet:

Périmètre scolaire des écoles primaires :

intégration de nouveaux quartiers dans la carte scolaire

Type de transaction:

Transmission d'actes

Date de la décision :

2025-03-18 00:00:00+01

Nature de l'acte :

Délibérations

Documents papiers complémentaires :

NON

Classification matières/sous-matières:

8.1 - Enseignement

Identifiant unique:

059-215901398-20250318-DEL180325_Q2-DE

URL d'archivage:

Non définie

Notification:

Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier :		
Document principal (Délibération)	application/pdf	779.4 Ko
Nom original : DEL180325_Q2.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215901398-20250318-DEL180325_Q2-DE-1-1_1.pdf		
Annexe (Fichier de signature électronique)	application/pdf	679.5 Ko
Nom original : Q2.pdf		
Nom métier :		
99_SE-059-215901398-20250318-DEL180325_Q2-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2025 à 10h34min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2025 à 10h34min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2025 à 10h37min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mars 2025 à 10h37min15s	Reçu par le MI le 2025-03-21